

Parlez de vos médicaments

La sécurité des médicaments est un travail d'équipe. Vous, votre médecin, votre pharmacien et les autres soignants avez tous un rôle à jouer pour vous assurer que vous recevez le bon médicament, que vous prenez la bonne dose et que vous évitez les effets indésirables. Il est important de savoir quelles questions poser au sujet d'un nouveau médicament et de le signaler si quelque chose ne vous semble pas correct.



Votre liste de médicaments est votre première responsabilité

Veillez à mettre à jour votre liste de médicaments chaque fois qu'un nouveau médicament vous est prescrit. Gardez votre liste sur vous et montrez-la à votre médecin, votre pharmacien et les autres personnes qui s'occupent de vous. Votre liste doit contenir les éléments suivants :



- Médicaments prescrits sur ordonnance
- Médicaments en vente libre
- Vitamines et autres suppléments
- Plantes médicinales
- Remèdes naturels

Questions à poser à votre médecin concernant les nouveaux médicaments

- Comment ce médicament va-t-il m'aider ?
- Y a-t-il des effets secondaires ? Lesquels et combien de temps dureront-ils ?
- Y a-t-il d'autres médicaments ou aliments que je dois éviter lorsque je prends ce médicament ?
- Dois-je prendre ce médicament avec de la nourriture ? Ou avant de me coucher, s'il provoque une somnolence ?
- Que dois-je faire si j'oublie une dose ?
- Puis-je arrêter de prendre les médicaments dès que je commence à me sentir mieux, ou dois-je le prendre jusqu'à ce que je les termine ?

Questions à poser à votre pharmacien concernant les nouveaux médicaments

- Si le médicament est un liquide, faut-il l'agiter avant de l'utiliser ?
- S'il s'agit d'un comprimé ou d'une capsule, dois-je l'avaler ou le mâcher ? Puis-je le couper ou l'écraser si nécessaire ?
- Est-il possible de boire de l'alcool avec ce médicament ?



Conseils pour la sécurité des médicaments

- Renseignez-vous sur les médicaments qui vous ont été prescrits.
- Demandez à votre médecin d'indiquer sur l'ordonnance la raison pour laquelle vous prenez le médicament, afin qu'elle figure également sur l'étiquette du médicament.
- Si vous pensez qu'un médicament vous a été prescrit par erreur, appelez votre pharmacie pour demander si l'ordonnance a été remplie correctement. Si c'est le cas, contactez votre médecin.

Conseils pour la sécurité des médicaments à l'hôpital

- Assurez-vous que le personnel soignant a vérifié votre bracelet ou vous a demandé votre nom avant de vous donner un médicament.
- Informez votre infirmière si vous pensez que vous risquez de recevoir le mauvais médicament si celui-ci semble différent.
- Informez votre infirmière si vous recevez plus ou moins de médicaments que vous n'en prenez normalement.
- Informez votre médecin si vous ne vous sentez pas bien après avoir pris un médicament.
- Si vous ne vous sentez pas capable de faire ces choses, demandez à un ami ou à un proche de vous aider.

Conseils pour conserver les médicaments en toute sécurité

- Conservez les médicaments dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière du soleil — par exemple dans une armoire ou un tiroir.
- Assurez-vous que le bouchon de sécurité pour enfants fonctionne et conservez-le dans un endroit où les enfants ne peuvent pas l'atteindre.



- Jetez les médicaments non utilisés dans le respect de l'environnement. Tous les médicaments ne peuvent pas être jetés dans les toilettes ou à la poubelle.
 - Renseignez-vous s'il existe un programme de reprise des médicaments à la pharmacie ou au poste de police de votre quartier.
 - Demandez à votre pharmacien comment vous débarrasser des médicaments non utilisés, y compris les seringues et autres dispositifs injectables.

Si vous avez des doutes sur un médicament, si vous avez des questions, si vous ressentez des effets secondaires ou des réactions qui vous inquiètent, n'hésitez pas à en parler à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre soignant. Parlez de vos médicaments !

L'objectif de Speak Up™ est d'aider les patients et leurs défenseurs à participer activement à leurs soins.

Les documents Speak Up™ sont destinés au public et ont été présentés dans un format simplifié (c'est-à-dire facile à lire) pour atteindre un public plus large. Ils ne sont pas censés être des déclarations exhaustives d'interprétation des normes ou d'autres exigences d'accréditation, ni représenter des pratiques cliniques fondées sur des données probantes de la science ou des lignes directrices de pratique clinique. Il convient donc de faire preuve de prudence dans l'utilisation du contenu des documents Speak Up™. Les documents Speak Up™ sont à la disposition de toutes les organisations de soins de santé ; leur utilisation n'indique pas qu'une organisation est accréditée par la Commission mixte (The Joint Commission).